



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} juillet 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 24 juin 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic (arrivé à 20h35), Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Serge Nilly

Pouvoirs :

Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant jusqu'à 20h35
Françoise Cordroc'h a donné pouvoir Alain Kerhervé
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Jean-Pierre MOING

23.- Projet d'automatisation des prêts par R.F.I.D. (Radio Frequency Identification) à la médiathèque municipale : approbation du plan de financement prévisionnel et demande de subventions

Exposé :

La Ville de Quimperlé a décidé d'automatiser les opérations de prêt à la médiathèque municipale, avec la mise en place de la RFID (système de radio fréquence) pour permettre de libérer du temps aux agents afin d'offrir un meilleur service, avec :

- un élargissement des horaires d'ouverture au public,
- une disponibilité accrue pour l'accueil, les renseignements et la médiation.

Cette opération d'équipement implique l'installation d'automates de prêts et le réaménagement des banques d'accueil.

La réalisation de cet investissement est programmée en 2016, avec une mise en service en septembre.

Le coût de cette opération est estimé à 91 325 € HT.

Cette opération est soutenue par la Communauté de communes, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement de la lecture publique.

Il est proposé de solliciter également une aide financière de Conseil Départemental et de la DRAC.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

| DEPENSES HT | Montant | RECETTES | taux | Montant |
|-----------------------|--------------------|-----------------------|------|--------------------|
| TRAVAUX D'AMENAGEMENT | 20 000,00 € | DRAC | 38% | 34 530,00 € |
| RFID | 61 325,00 € | CONSEIL DEPARTEMENTAL | 14% | 13 000,00 € |
| MOBILIER | 10 000,00 € | COCOPAQ | 14% | 12 745,00 € |
| | | AUTOFINANCEMENT | 34% | 31 050,00 € |
| Montant HT | 91 325,00 € | | | 91 325,00 € |

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de la mise en œuvre de la RFID à la médiathèque municipale,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions de la DRAC et du Conseil Départemental du Finistère, ainsi que le fonds de concours de la COCOPAQ pour cette opération.

Avis favorable de la commission culture et patrimoine du 18 juin 2015

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 23 juin 2015

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.